



**NOM et prénoms des licenciés :**

Année de naissance	Catégorie	Cotisation Assurance et licence incluses	Mutation *	TOTAL
2019 / 2018	U5 – Nano	<b>110€</b> dont 6€ de licence		
2017 / 2016	U7	<b>142,20€</b> dont 27,20€ de licence	0	
2015 / 2014	U9	<b>162,20€</b> dont 27,20€ de licence		
2013 / 2012	U11	<b>182,20€</b> dont 27,20€ de licence		
2011 / 2010	U13	<b>186,45€</b> dont 31,45€ de licence		
2009 / 2008	U15	<b>186,45€</b> dont 31,45€ de licence		
2007 / 2006	U17 <b>M</b>	<b>200,55€</b> dont 45,55€ de licence	30€	
2007 / 2006 / 2005	U18 <b>F</b>	<b>200,55€</b> dont 45,55€ de licence		
2005 / 2004 / 2003	U20 <b>M</b>	<b>211,80€</b> dont 56,80€ de licence		
2002 et avant	Séniors	<b>211,80€</b> dont 56,80€ de licence		
+ de 35 ans	Anciens	<b>166,80€</b> dont 56,80€ de licence		
+ de 18 ans	Loisirs	<b>166,80€</b> dont 31,81€ de licence	0	
+ de 18 ans	Dirigeants / Technicien / officiels	<b>0€</b>	30€	
		<b>SOUS-TOTAL</b>		
	Décotes	A partir du 2 <sup>ème</sup> licencié (-15€) Coup de pouce de briis Pass Sport		
		Quotient Familial – CCAS Limours – Taux N°2		
		<b>TOTAL</b>		

Désirez-vous une facture ?  OUI  NON

Mode(s) de paiement (à cocher) :

- CB (HelloAsso)  
 Virement  
 Chèque.s (1 à 3) – Nombre : \_\_\_\_\_  
 Coupon sport  
 Chèques Vacances

Nom du payeur : \_\_\_\_\_

Je soussigné.e, \_\_\_\_\_

M'inscrivant au BBCL, m'engage à :

Prendre connaissance et respecter le règlement intérieur disponible sur le site du club [www.bbclimours.com](http://www.bbclimours.com)

Prendre connaissance et respecter la grille tarifaire ci-contre

Je suis conscient qu'en cas de non respect de l'un d'entre eux, je pourrais me voir infliger une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Je soussigné.e.s \_\_\_\_\_

Parents ou responsables légaux reconnaît avoir pris connaissance des documents précités et les accepter.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signatures parents, responsables légaux et/ou adhérent

Dans le cas d'un remplissage en ligne, indiquez nom et prénom

Et cochez la case ci-dessous

\* Uniquement si vous étiez inscrit dans un autre club l'année précédente